

La Baraque de Nat

Descriptif du logement

Gîte rural : cuisine équipée, salle à manger avec cheminée ouverte, salon avec insert et TV, WC avec lave-mains, salle de bain avec baignoire / WC / 2 vasques, 1 chambre avec 1 lit en 160 cm, 1 petite chambre avec 1 canapé BZ 2 pers , 1 chambre avec 1 lit simple - un canapé BZ 2 pers , un dressing et en mezzanine 1 lit en 140 cm (couchage interdit aux enfants, accès par une échelle). Wifi, imprimante à disposition, salon de jardin, barbecue en commun, accès à l'aire de jeux pour enfants.
Pour 8 personnes maxi.



Conditions générales de location

Le locataire signataire du contrat de location conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour. La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 50 % du montant total et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire. La location conclue entre les parties ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire. Annulation 7 jours avant le début du séjour : l'acompte reste acquis au propriétaire. Annulation 6 jours ou moins avant le début du séjour : la totalité du séjour reste acquis au propriétaire. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue d'arrivée, le contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. La totalité du séjour reste alors acquis au propriétaire. Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou diminution de loyer. Annulation par le propriétaire : Le propriétaire rembourse au locataire le double du montant de l'acompte encaissé. Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Le solde de la location est versé 7 jours avant l'entrée dans les lieux. Etat des lieux : Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et à la charge du propriétaire après le départ du locataire (HORS VAISSELLE et ELECTROMENAGER). Dépôt de garantie (caution) : 7 jours avant l'arrivée dans les lieux, un dépôt de garantie de 500 EUR est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le contrat de location) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. La capacité maximal d'accueil pour le gîte est de 8 personnes. Le propriétaire refusera les personnes supplémentaires. Le locataire peut séjourner en compagnie d'un animal domestique (petit chien). Un seul animal par séjour. Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

Il est invité à souscrire un contrat d'assurances type villégiature pour ces différents risques. INTERDICTION de fumer à l'intérieur de tous les bâtiments. Les fêtes sont strictement interdites à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Il est également interdit de permettre à d'autres personnes de rentrer dans l'enceinte de la propriété, même sur une courte durée. Accès à l'aire de jeux pour enfants sous l'entière responsabilités des parents ou adultes locataires.

La Baraque de Nat - Nathalie Lafond

2 chemin des Petits Champs - Le Bois Saint Denis - 36260 Reuilly
Tel : 06 82 41 55 13 - contact@labaraquedenat.fr - www.labaraquedenat.fr



La Baraque de Nat

Tarif au 1er janvier 2017

Gîte rural pour 6 - 8 personnes (ouvert toute l'année)

- **TARIF HIVER** - du 1er janvier au 31 mars 2017 et du 30 septembre 2017 au 30 mars 2018
séjour minimum de 3 nuits

3 à 6 nuits consécutives : 150 EUR la nuit + de 7 nuits consécutives : 115 EUR la nuit

- **TARIF JUIN / SEPTEMBRE 2017** - du 3 juin au 30 juin et du 2 septembre au 29 septembre
séjour minimum de 7 nuits

7 à 13 nuits consécutives : 65 EUR la nuit + de 14 nuits consécutives : 55 EUR la nuit

- **TARIF JUILLET / AOUT 2017** - du 1er juillet au 1er septembre 2017
séjour minimum de 7 nuits

7 à 13 nuits consécutives : 72 EUR la nuit + de 14 nuits consécutives : 62 EUR la nuit

Prix pour 6 personnes. Supplément de 50 EUR / personne / par nuit pour 7 et 8 locataires
Chiens acceptés sans supplément (1 animal par location) - CAUTION : 500 EUR

Inclus : linge de lit (1 paire de draps par lit et par séjour, lits faits à l'arrivée), linge de toilette (1 jeu par personne et par séjour), produits d'accueil, ménage de fin de séjour (Hors vaisselle et électroménager), bois de chauffage, électricité, eau. Taxe de séjour 0.35 € / jour / + 18 ans.

EARLY BOOKING : - 5% pour une réservation 90 jours avant le début du séjour (hors options)

Options* : linge de lit supplémentaire (12 € par lit), linge de toilette supplémentaire (8 € par personne), Ménage en cours de séjour (50 € les 2 heures). Petit-déjeuner (Express : 5 € / Complet : 15 €), Plateau repas (25 €)

* en fonction de nos disponibilités, à réserver à l'avance. **SANS GLUTEN** sur demande